

Filières	SCIENCES BIOLOGIQUES			ÉCOLOGIE			BIOTECHNOLOGIE		
		coef	credit		coef	credit		coef	credit
Unités et matières									
U. fondamentale2	zoologie	3	6	zoologie	3	6	Introduction aux biotechnologies	3	6
U. fondamentale2	Génétique	3	6	Génétique	3	6	Génétique	3	6
	Biochimie	3	6	Environnement et dev .dur.	3	6	Biochimie	3	6
U. méthodologique 01	technique comm.	2	4	technique comm.	2	4	technique comm.	2	4
U. méthodologique 02	Biophysique	3	5	Biophysique	3	5	Biophysique	3	5
U. Découverte	Environnement et dev .dur.	2	2	physiologie végétale	2	2	Environnement et dev .dur.	2	2
U.transversale	Ethique et déo. Univ.	1	1	Ethique et déo. Univ.	1	1	Ethique et déo. Univ.	1	1

**S1 = section de la filière biotechnologie + section 01 de la filière sciences biologiques**

**s2=section de la filière écologie + section 02 de la filière sciences biologiques**

## REMARQUES

### 1) pour le cas des répétitifs :

- le semestre dont la moyenne est ( $\geq 10$ ) est acquis.
- les unités dont la moyenne est ( $\geq 10$ ) sont acquises.
- les matières dont la moyenne est ( $\geq 10$ ) dans les unités non acquises sont acquises.
- Cet année l'étudiant doit obligatoirement refaire les TD et TP des matières non acquises.

2) les répétitifs (deuxième année) doivent obligatoirement refaire tout les nouveaux matières dans le programme de cet année ( semestre 03 ou 04 ) meme si ils ont uen moyenne ( $\geq 10$ ) sont acquises dans un semestre.